

Questions orales

M. Crosbie: Personne n'est responsable. Le ministre n'a rien que des excuses à offrir.

M. Munro (Hamilton-Est): Le député pourrait peut-être aller puiser plus facilement dans cette caisse pour ses électeurs s'il savait de quel ministère elle relève.

M. Crosbie: Même pas M. Trudeau n'est responsable.

M. Munro (Hamilton-Est): Quant à ce que dit le député, il est vrai, monsieur le Président, que les Indiens du nord de la Colombie-Britannique...

M. Crosbie: Eugene Whelan devrait être responsable.

M. Munro (Hamilton-Est): ... ont de très gros problèmes en ce qui concerne l'incidence sociale des différents projets qui sont en voie de réalisation dans cette région. Je peux dire au député que j'ai parlé aux Indiens il n'y a pas plus de deux semaines, et on essaie de leur faire obtenir ces crédits. A mes yeux et pour mon ministère, c'est une des principales priorités de tout le pays.

* * *

LES FINANCES

LA TAXE SUR LES CARBURANTS PAYÉE PAR LES AGRICULTEURS ET LES PÊCHEURS—ON DEMANDE LA SUPPRESSION

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il y a deux jours, il a demandé aux agriculteurs et aux pêcheurs en réponse à une question de mon collègue de Brandon-Souris, de partager le fardeau de la fiscalité avec leurs concitoyens en payant la taxe sur l'essence prévue pour eux. Mais le gouvernement sait bien que cette taxe rapporte \$250 millions de dollars en deniers sonnants et trébuchants, une augmentation directe du prix de revient des aliments qui se répercute sur les consommateurs. Le gouvernement est le seul à en tirer profit. Le ministre va-t-il revoir sa notion du «partage» en partageant justement ces 250 millions de dollars avec les consommateurs, ce qu'il pourrait faire s'il abrogeait cette taxe sur l'essence destinée aux agriculteurs et aux pêcheurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Le député a une étrange conception de la fiscalité. Il se scandalise de voir que les taxes rapportent de l'argent à l'État. C'est justement pour cette raison qu'il y a des taxes. Et il y en a même beaucoup qui rapportent au gouvernement. Mais nous avons un dilemme à résoudre: Malgré nos recettes fiscales, nous avons toujours un très grand déficit, ce dont se plaint sans cesse le parti du député, encore aujourd'hui.

M. Hnatyshyn: Qu'en pense «le député de Bay Streets»?

M. Lalonde: Le député devrait donc en faire la remarque à ses collègues pour qu'ils se mettent tous d'accord sur la position à prendre.

M. Hnatyshyn: Et «le député de Bay Streets» alors?

M. Lalonde: Les députés d'en face veulent-ils que nous ayons un plus grand déficit ou un plus petit déficit? On dirait qu'ils n'arrivent jamais à se mettre d'accord. J'en profite aussi pour dire au député qu'il devrait parler des sommes d'argent imposantes que le gouvernement fédéral transfère aux agriculteurs sous forme de subventions agricoles ou d'aide à l'agriculture. J'ai déjà dit que ces sommes dépassaient en tout le milliard de dollars cette année, ce qui n'est pas si mal de la part du gouvernement fédéral.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

L'ACCORD AVEC LES INUVIALUITS—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien si j'arrive toutefois à attirer son attention. L'accord négocié avec les Inuvialuits, qui a été approuvé par le cabinet, doit maintenant être ratifié par les Inuvialuits dans les Territoires du Nord-Ouest. Au cours du week-end, le ministre a déclaré, je crois, que: «Si vous n'acceptez pas cela, vous n'aurez rien du tout». Le ministre ne croit-il pas qu'il exerce une certaine forme de chantage en forçant les Inuvialuits à accepter cette entente en les menaçant de ne pas reprendre les négociations s'ils refusent?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je ne me souviens pas d'avoir dit—et je vois qu'il a mon communiqué entre les mains—«vous n'aurez rien du tout».

M. Epp: C'est sans doute quelqu'un d'autre.

M. Munro (Hamilton-Est): Je suis bien prêt à lui parler de nos divers programmes. Toutefois, s'il fait allusion à cette entente, je dois lui dire qu'il s'agit là d'un accord que souhaitait l'organisation COPE qui m'a demandé de le faire approuver par le cabinet. Avant d'en arriver là il y a d'abord fallu régler de nombreux problèmes à l'égard des CYI et des Métis Dene ainsi que toutes sortes de questions intéressant les uns et les autres. Nous avons réussi à nous entendre et à faire approuver l'entente qu'ils étaient prêts à accepter. Ils sont en train de l'étudier avant de donner leur accord final.

Le député veut-il dire que nous devrions laisser les choses en suspens chaque fois que nous avons une divergence d'opinion? Si tel était le cas, nous ne parviendrions jamais à conclure la moindre entente dans l'Arctique. De toute évidence, le gouvernement affaiblirait énormément sa position en se disant prêt à céder chaque fois que nous sommes sur le point de conclure avec les autochtones un accord correspondant à ce qu'ils désirent. Si cette entente n'avait aucun caractère définitif, le règlement des revendications territoriales perdrait beaucoup de sa raison d'être.